

Communiqué de presse du Conseil d'Etat

4 mars 2020

La version Internet fait foi

Département présidentiel – Chancellerie d'Etat

Service communication et information

Rue Henri-FAZY 2 • 1204 Genève

Tél. +41 (0) 22 327 90 90 • communication-pre@etat.ge.ch • www.ge.ch

Sommaire

Genève-Confédération	4
Félicitations à Mme Rosalie Beuret Siess, conseillère d'Etat élue du canton du Jura	4
Genève	5
Dépouillement centralisé des élections communales du dimanche 15 mars: mesures prises en lien avec le coronavirus (COVID 19)	5
Actions engagées pour lutter contre le gaspillage alimentaire	5
Validation des opérations électorales du 9 février 2020	6
Agenda des invitations à la presse	7

Félicitations à Mme Rosalie Beuret Siess, conseillère d'Etat élue du canton du Jura

Le Conseil d'Etat a adressé ses chaleureuses félicitations à Mme Rosalie Beuret Siess pour son élection à la fonction de conseillère d'Etat du canton du Jura. Il a exprimé ses vœux de pleine réussite pour l'importante mission qui sera la sienne au service de son canton.

Dépouillement centralisé des élections communales du dimanche 15 mars: mesures prises en lien avec le coronavirus (COVID 19)

En raison de la situation actuelle de propagation du coronavirus et des décisions et recommandations de santé publique émises, le Conseil d'Etat a pris un certain nombre de mesures relatives au dépouillement centralisé de l'élection des conseils municipaux et du premier tour de l'élection des conseillers administratifs, maires et adjoints du 15 mars prochain à Uni Mail.

Le dépouillement centralisé, qui mobilise en rotation environ 1700 juré-e-s, est maintenu à Uni Mail. L'accès au bâtiment sera toutefois restreint aux seules personnes ayant un rôle opérationnel dans le dépouillement du scrutin. Le bâtiment sera par conséquent fermé au public ainsi qu'aux représentants des médias.

Concernant les juré-e-s présent-e-s durant ce dépouillement, des dispositions logistiques et organisationnelles seront prises afin d'organiser le travail de manière à limiter les flux de personnes au sein du bâtiment et à éviter toute concentration trop importante de personnes. Les règles en matière d'hygiène et de protection seront rappelées et des flacons de solution désinfectante seront mises à disposition.

Ces mesures ont été prises en concertation avec la direction générale de la santé, autorité compétente en la matière.

Diffusion des résultats

Dès 12h45, les résultats des scrutins seront publiés comme à l'accoutumée en continu sur ge.ch ainsi que sur le [compte Twitter de la chancellerie \(@GE_chancellerie\)](#), hashtags #GEVote, #15Mars, #GE20 et #GE2020.

Le dépouillement du second tour des conseillers administratifs, maires et adjoints du 5 avril n'est pas concerné par ces décisions, dans la mesure où il aura lieu au service des votations et élections de la chancellerie d'Etat.

Pour toute information complémentaire: M. Julien Grosclaude, vice-chancelier, en contactant Mme Anne Monnerat, service communication et information, PRE, T. 022 327 90 82.

Actions engagées pour lutter contre le gaspillage alimentaire

Le Conseil d'Etat a adressé son rapport au Grand Conseil relatif à la [motion "pour le lancement d'un plan d'action contre le gaspillage alimentaire"](#) demandant d'organiser des assises sur le gaspillage alimentaire qui débouchent sur un plan d'action.

L'alimentation est le troisième poste d'émissions de gaz à effet de serre (13%) après la mobilité hors trafic aérien (19%) et la consommation énergétique des bâtiments (47%). Les modes de production et de consommation représentent à eux seuls 31% des émissions du canton en 2014. Le 4 décembre 2019, le Conseil d'Etat a déclaré l'urgence climatique ([voir point presse](#)) et s'est fixé l'objectif de réduire de 60% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à 1990, notamment en promouvant des régimes alimentaires bas carbone auprès de la population et des acteurs de la restauration collective. Conscient de ces enjeux, l'Etat de Genève a déjà initié ces dernières années différents projets dans ce

domaine. Citons par exemple le projet pilote de suivi de l'empreinte carbone des menus et du gaspillage alimentaire dans plusieurs restaurants collectifs (HUG, collèges etc.), la campagne de communication sur les enjeux de l'alimentation durable et du climat menée entre juillet et août 2019, une feuille de route en phase d'élaboration sur l'alimentation durable dans le cadre de la Plateforme alimentation et politiques publiques (PAPP) ou encore le projet MA-Terre qui fédère les acteurs privés et publics du canton concernés par la question alimentaire.

En complément à ces démarches déjà initiées et afin de définir des pistes d'actions et faire émerger des solutions innovantes, le Conseil d'Etat souhaite faire des enjeux relatifs au gaspillage alimentaire un thème fort pour l'année à venir et mettre sur pied une large concertation auprès des acteurs concernés. Les modalités relatives à l'organisation de cette concertation restent encore à définir.

Pour toute information complémentaire: M. Giancarlo Copetti, adjoint scientifique, service cantonal du développement durable, DT, T. 022 388 19 43.

Validation des opérations électorales du 9 février 2020

Le Conseil d'Etat a validé les opérations électorales suivantes:

Votation fédérale

- sur l'initiative populaire «Davantage de logements abordables»;
- sur la modification du 14 décembre 2018 du code pénal et du code pénal militaire (Discrimination et incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle).

Votation cantonale

- sur la loi modifiant la loi générale sur les contributions publiques (LCP) (*Abolition de l'impôt sur les chiens*) (D 3 05 – 12246), du 1er mars 2019;
- sur la loi modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Meyrin (création d'une zone de développement 3 située entre les chemins des Sapins, Riant-Bosquet et Terroux) (12136), du 10 avril 2019;
- sur la loi modifiant les limites de zones sur les territoires des communes de Meyrin et Vernier (création de deux zones de développement 3 situées entre les chemins des Ailes, du Ruisseau et de l'Avanchet, et à l'intérieur du quartier des Avanchets) (12137), du 10 avril 2019.

Pour toute information complémentaire: Mme Michèle Righetti, chancelière d'Etat, PRE, T. 022 327 95 09.

Agenda des invitations à la presse

Sous réserve de modifications

Date	Sujet	Lieu	Dpt	Contact
26 mars 10h00	Présentation des comptes 2019 de l'Etat de Genève	Salle 2 du DIP 6, rue de l'Hôtel-de-Ville	CE	Tatiana Oddo Clerc (DF) T. 022 327 98 21 ou 076 527 73 17